

ETUDE « 3P » (PRÉVISION – PRÉVENTION – PROTECTION) DANS LE BASSIN VERSANT DU CHER

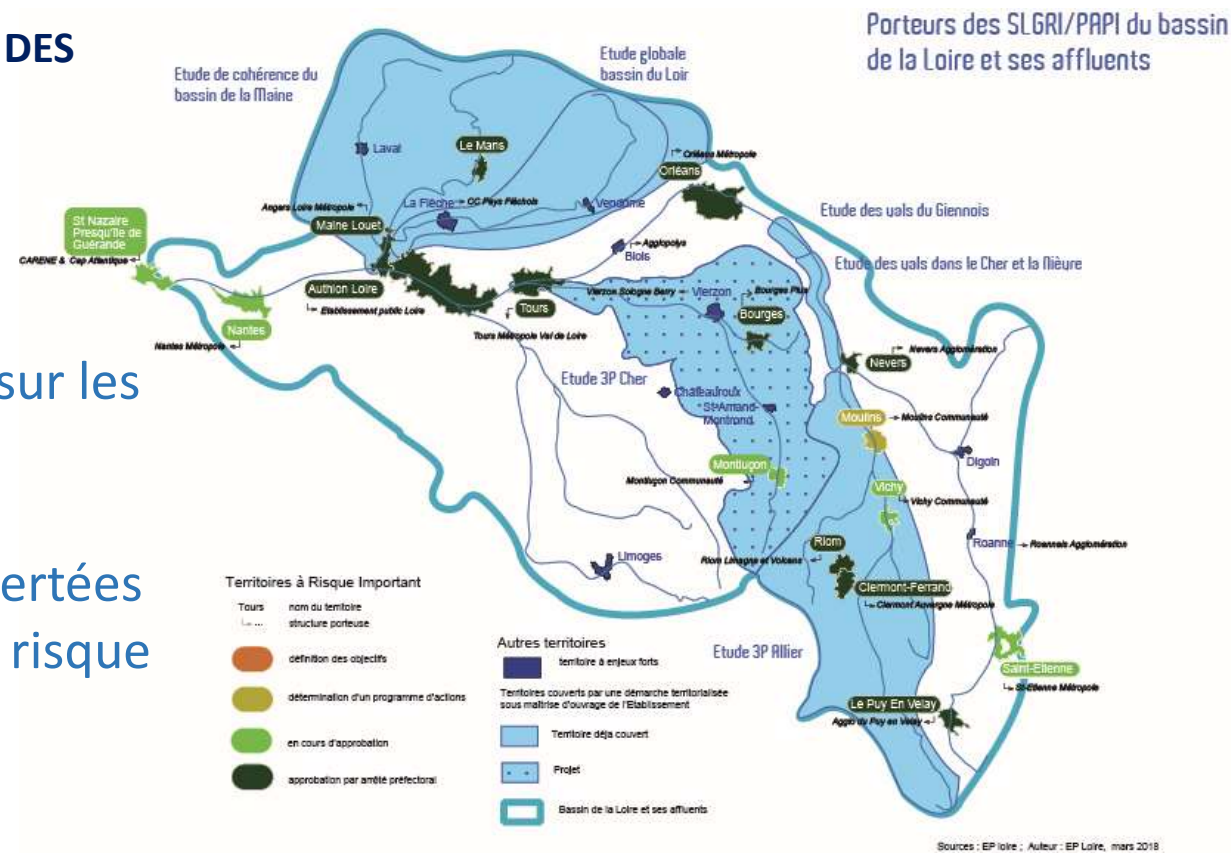
RÉUNION TECHNIQUE



ETUDE DE TYPE « 3P » (PRÉVISION – PRÉVENTION – PROTECTION) INSCRITE DANS LES PLANS D'ACTION DES SAGE CHER AMONT ET CHER AVAL

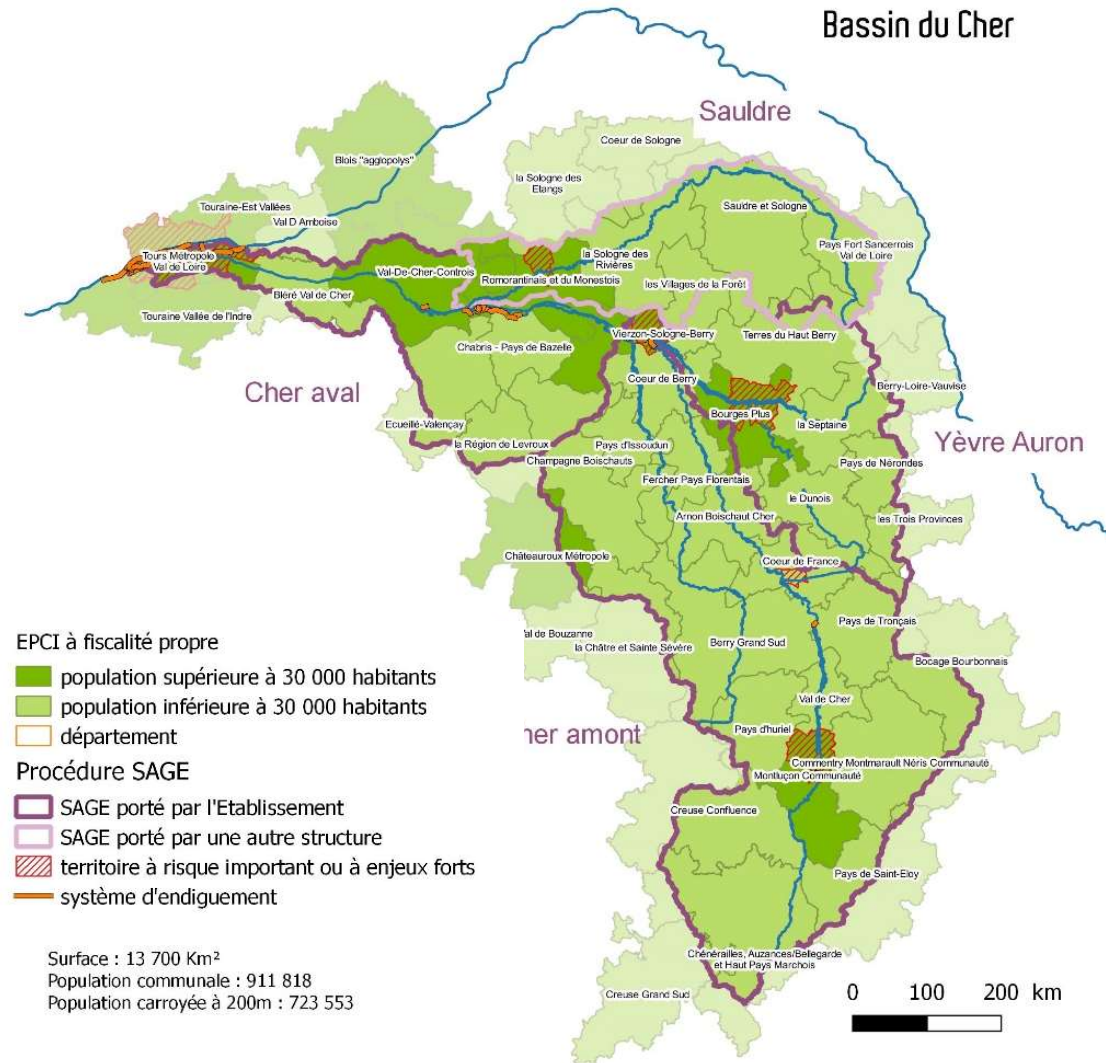
OBJECTIFS DES SAGE :

- ❖ améliorer et partager les connaissances sur les risques d'inondations
- ❖ proposer des actions cohérentes et concertées pour réduire les conséquences liées à ce risque



PÉRIMÈTRE : BASSIN VERSANT DU CHER ET DE SES AFFLUENTS

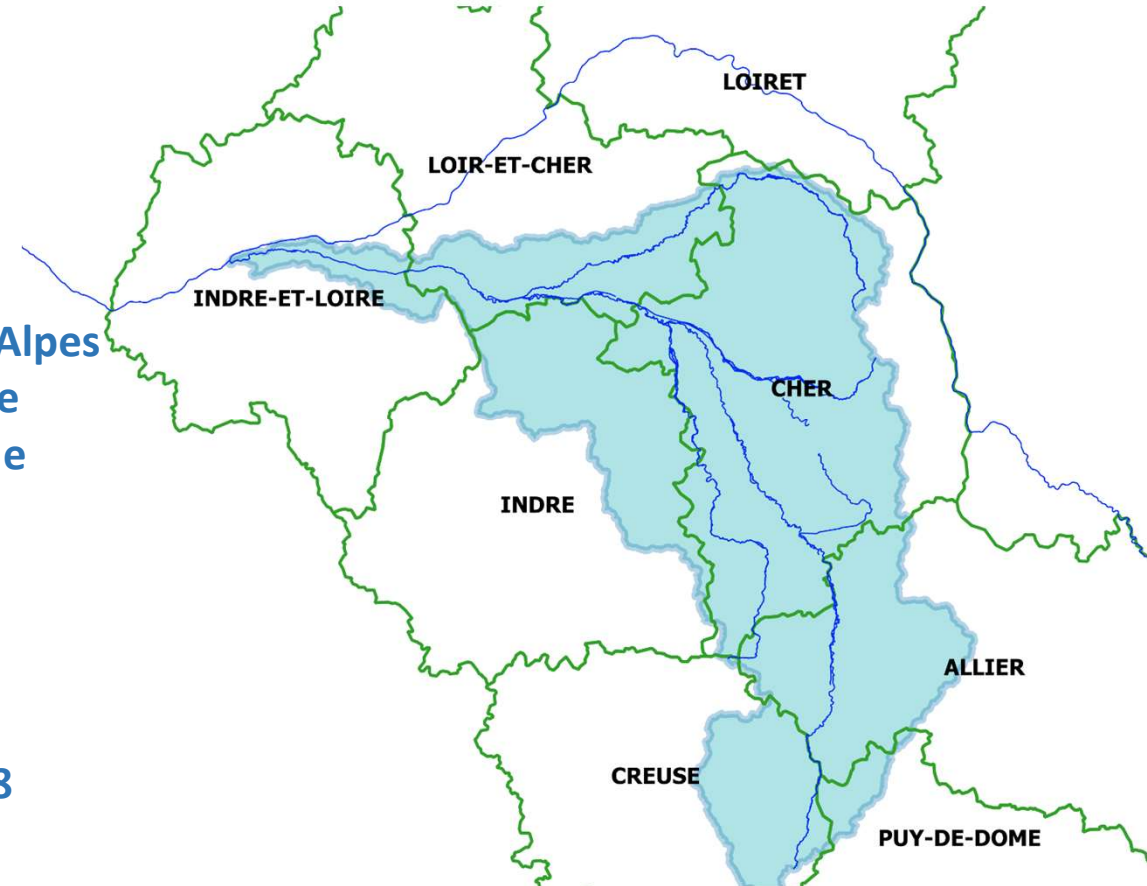
- ❖ Superficie d'environ 13 700 km² concernant plus de 50 EPCI
- ❖ La rivière Cher, artère principale (près de 225 km)
- ❖ Principaux affluents : la Tardes, la Voueize, l'Aumance, l'Auron, le Moulon, l'Yèvre, la Théols, l'Arnon, la Rère, la Sauldre, le Nahon et le Fouzon
- ❖ Couvert par quatre SAGE : Cher amont, cher aval, Yèvre-Auron et Sauldre dont 3 portés par l'Établissement public Loire



DÉPARTEMENTS/RÉGIONS CONCERNÉS

- ❖ Puy-de-Dôme
 - ❖ Creuse,
 - ❖ Allier,
 - ❖ Indre,
 - ❖ Cher,
 - ❖ Loir-et-Cher
 - ❖ Indre-et-Loire
- ❖ Auvergne-Rhône-Alpes
 - ❖ Centre Val de Loire
 - ❖ Nouvelle Aquitaine

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS D'INONDATION RÉCENTS EN MAI / JUIN 2016 ET DE JANVIER / FÉVRIER 2018

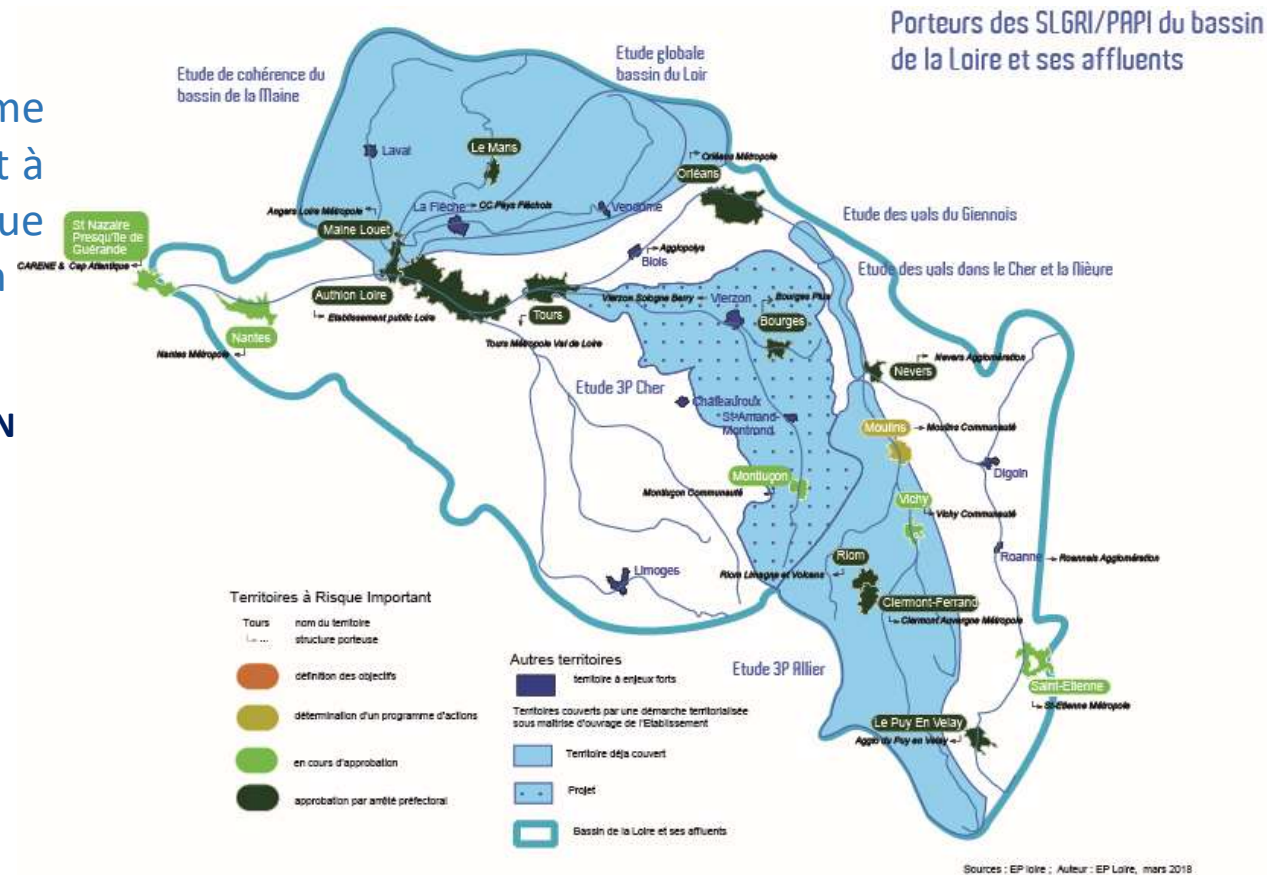


OBJECTIF DE L'ÉTUDE « 3P » :

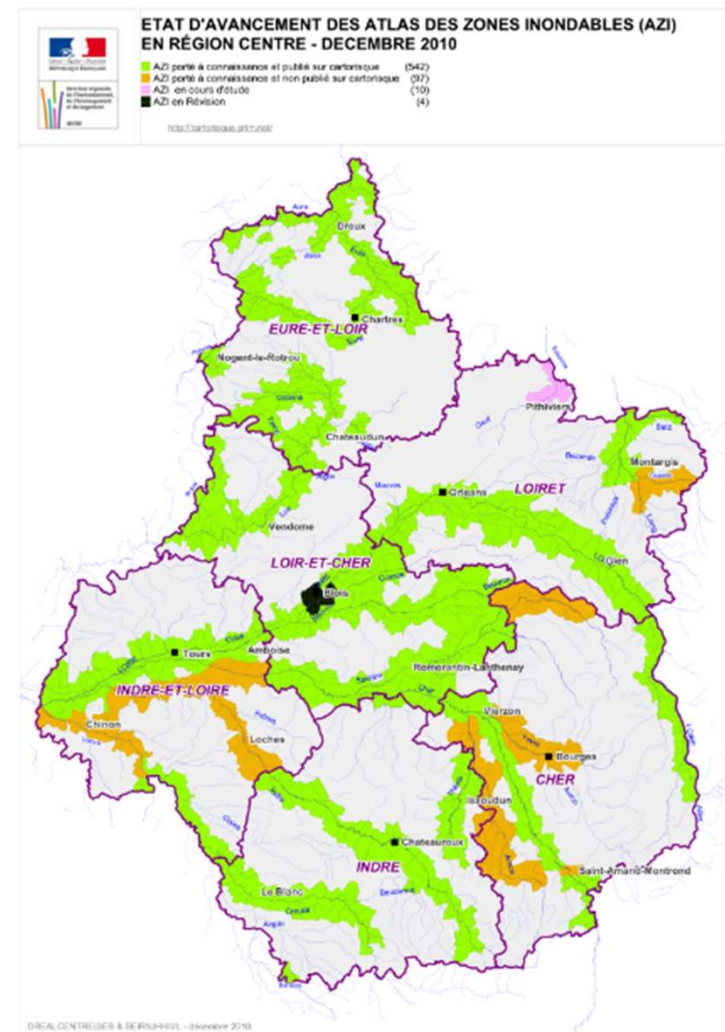
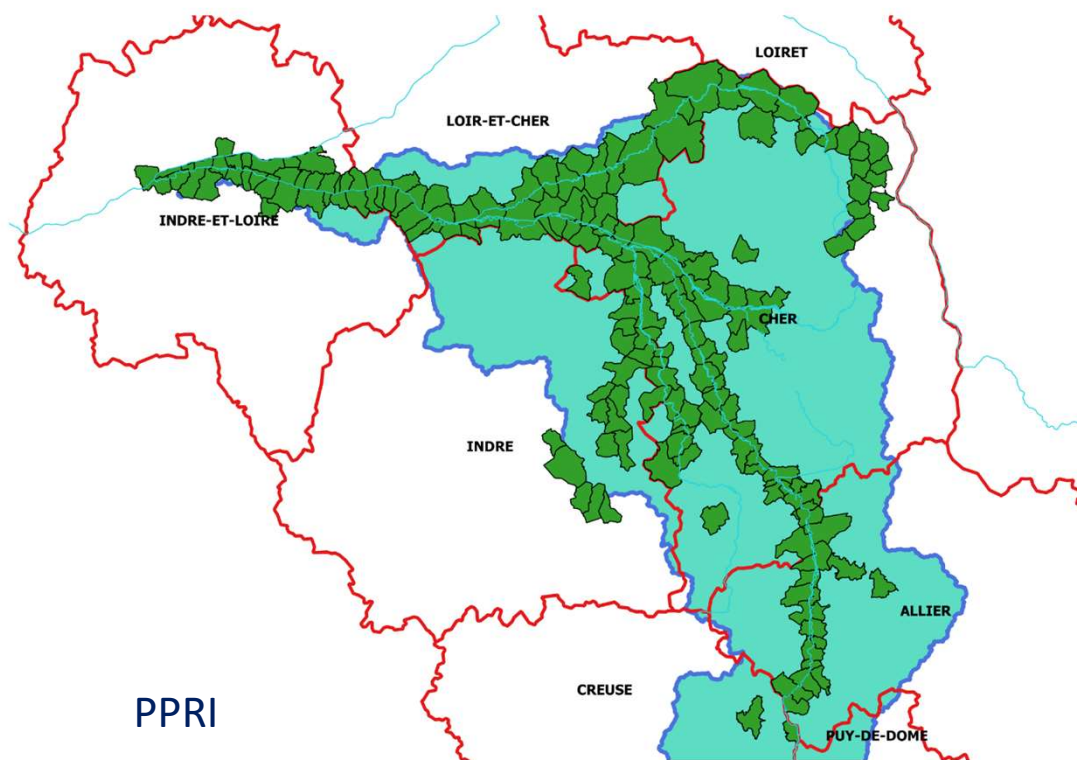
Elaborer de manière concertée un programme d'actions réaliste, cohérent et hiérarchisé visant à réduire les conséquences liées au risque inondation de manière significative sur le bassin

RÉALISATION EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR :

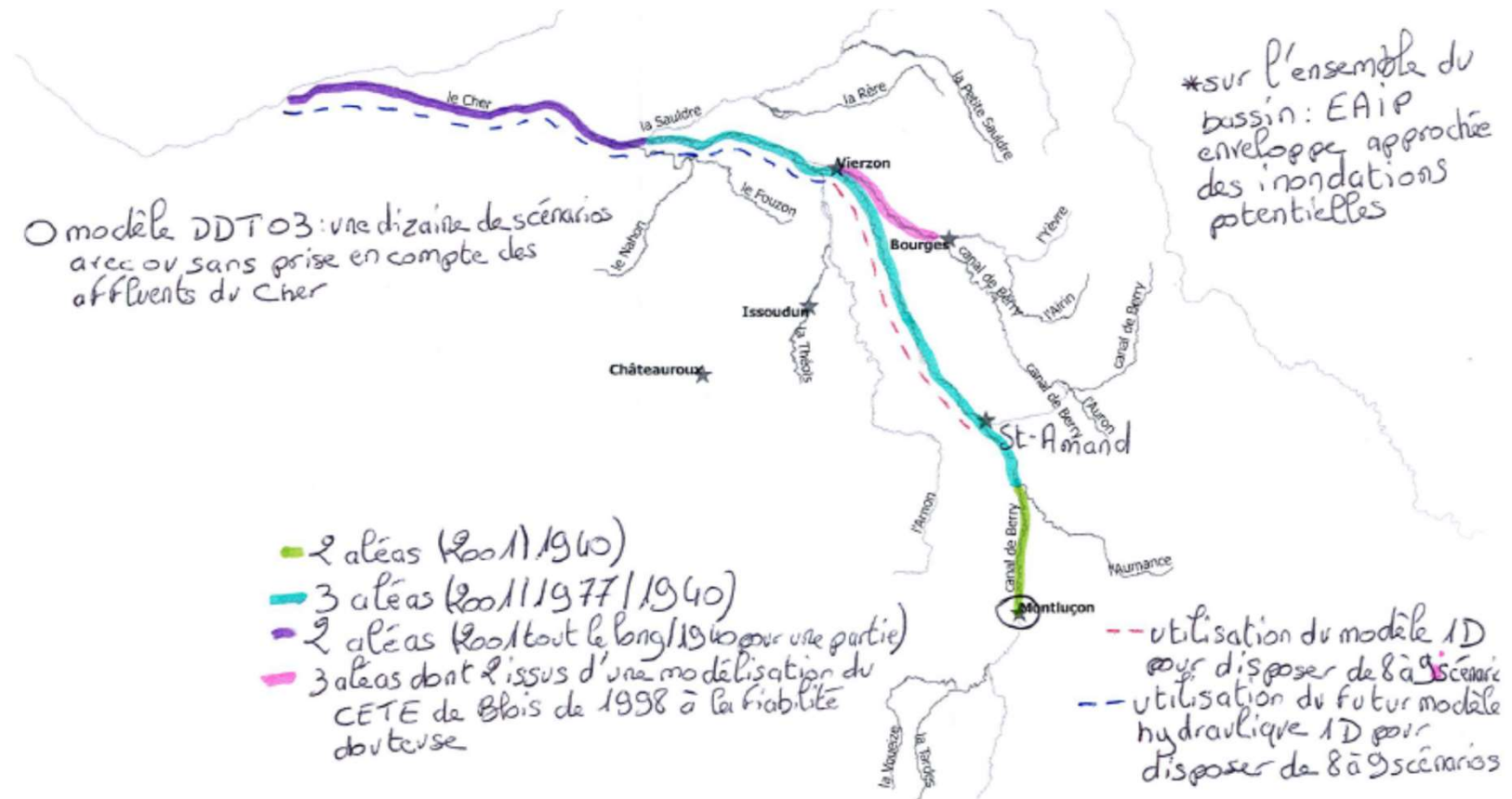
- ❖ Directive Inondation, la SNGRI, le PGRI et le cahier des charges PAPI
- ❖ SDAGE Loire – Bretagne



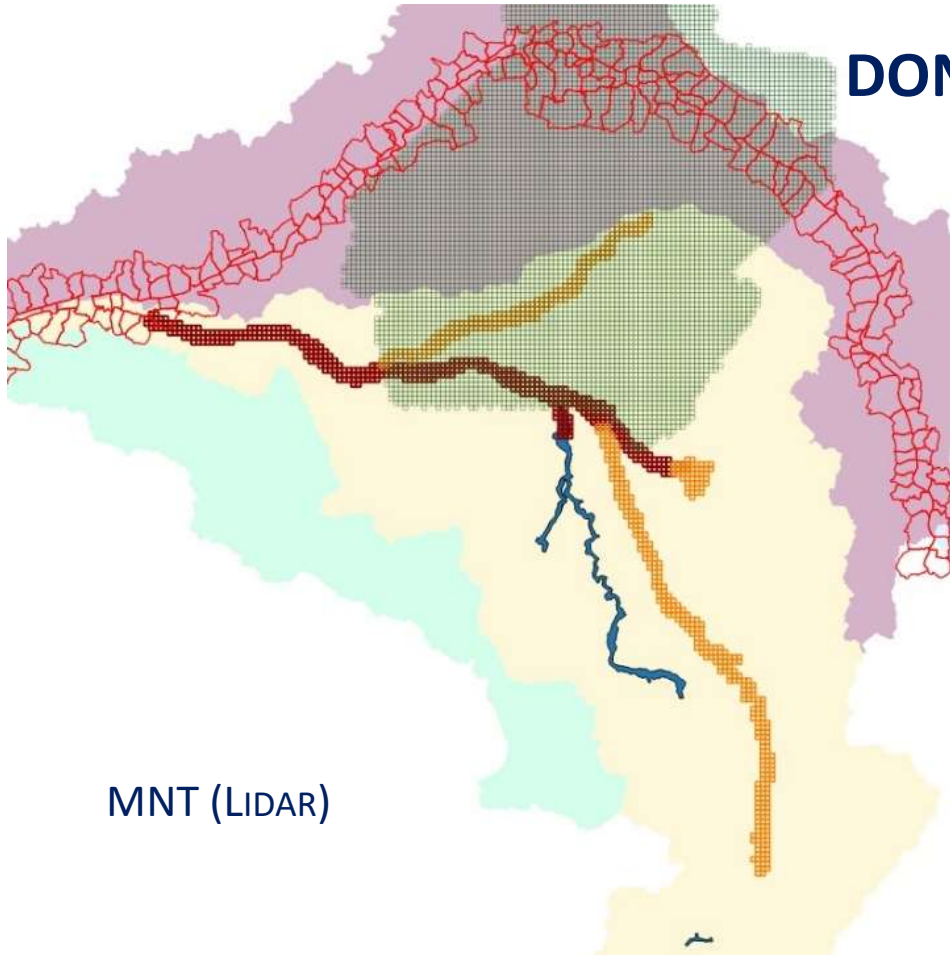
CARTOGRAPHIE DE L'ALEA



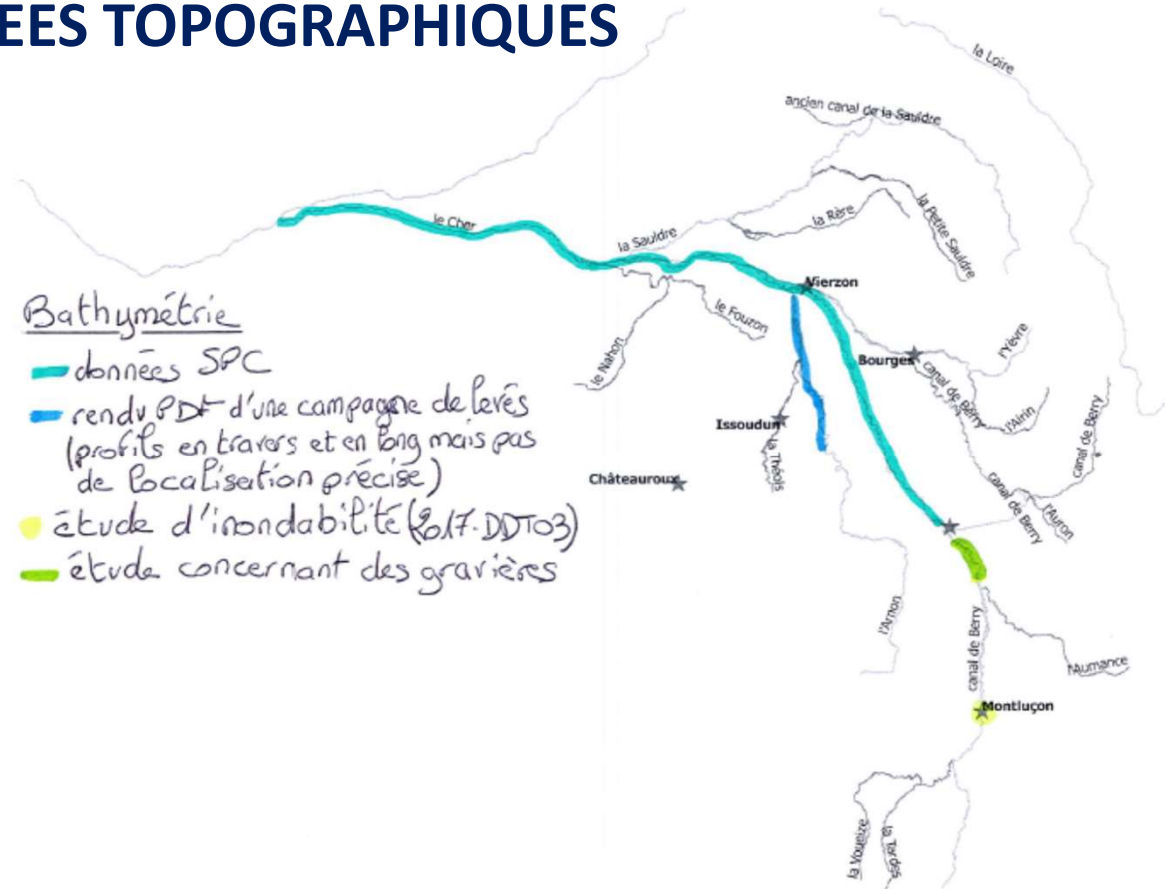
CARTOGRAPHIE DE L'ALEA



DONNEES TOPOGRAPHIQUES



MNT (LIDAR)

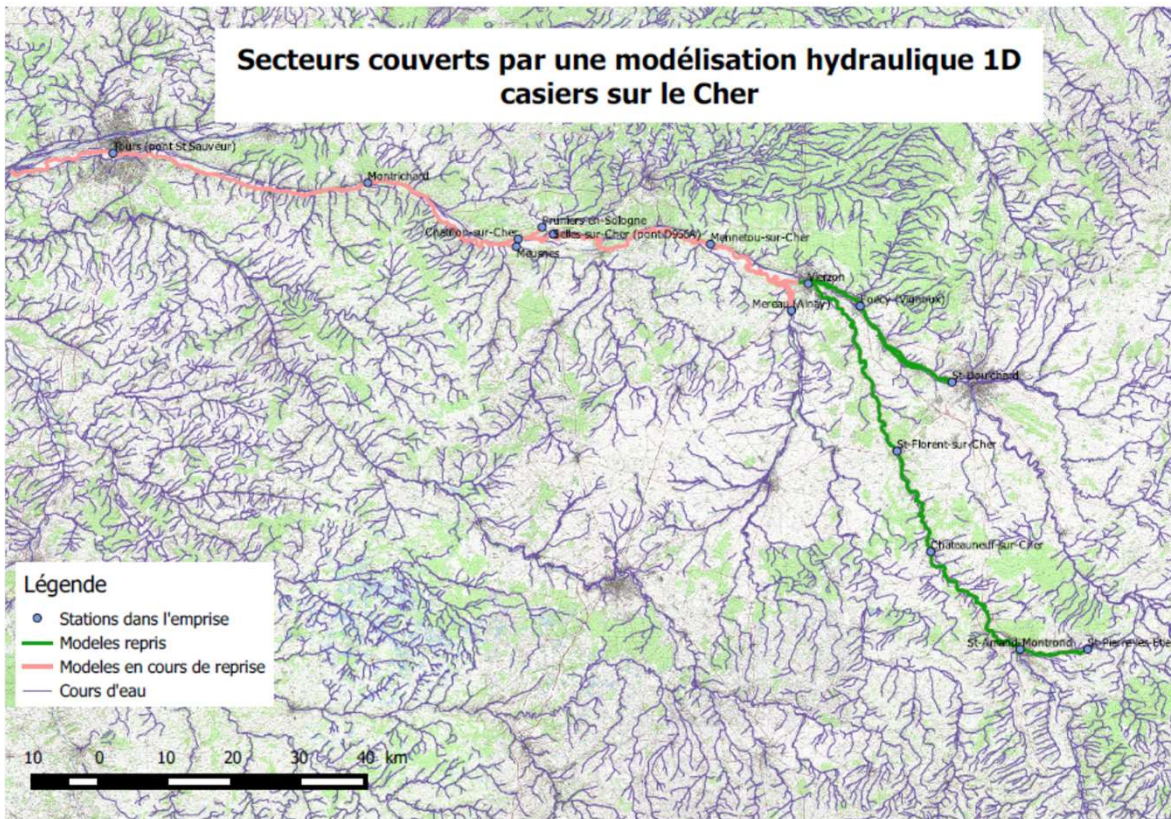


Bathymétrie

- données SPC
- rendu PDT d'une campagne de levés (profils en travers et en long mais pas de localisation précise)
- étude d'inondabilité (2017-DDT03)
- étude concernant des gravières

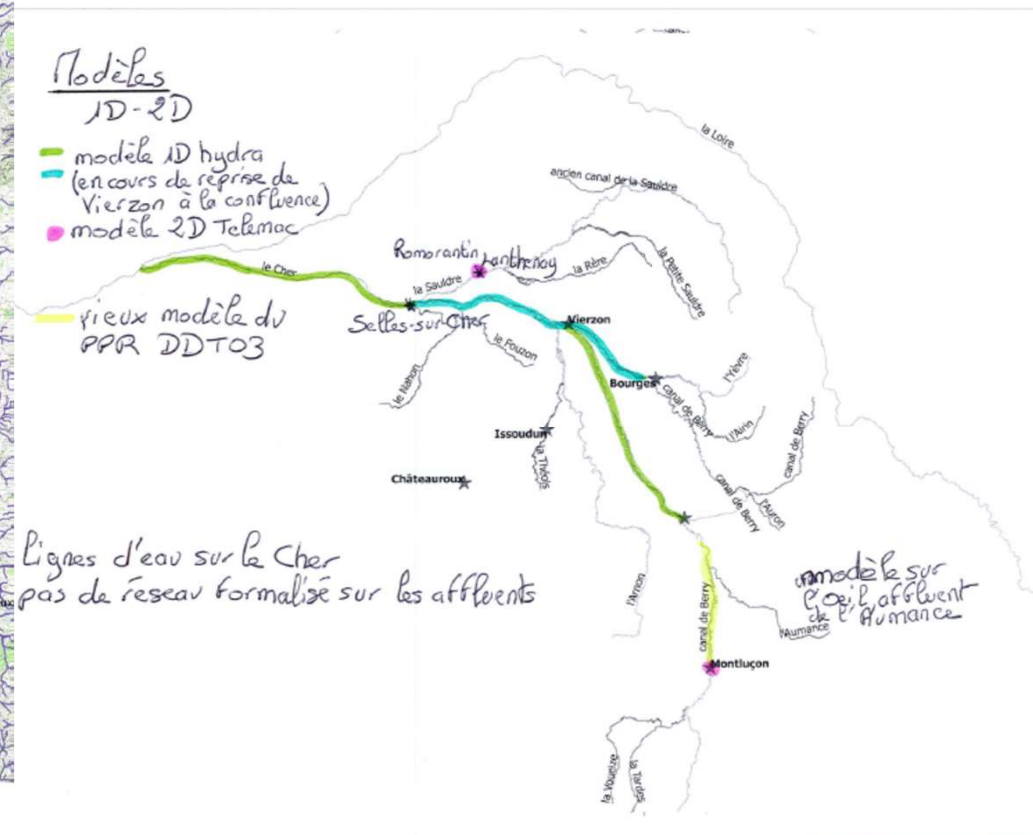
MODELES HYDRAULIQUES

Secteurs couverts par une modélisation hydraulique 1D casiers sur le Cher



- Modèles
 1D-2D
- modèle 1D hydra (en cours de reprise de Vierzon à la confluence)
 - modèle 2D Telemac
 - vieux modèle du PPR DDT03

Lignes d'eau sur le Cher pas de réseau formalisé sur les affluents



AUTRES ÉTUDES ET DOCUMENTS

- ❖ Diagnostic de la vallée du Cher du barrage de Rochebut à la Loire (1988)
- ❖ Etude d'inondabilité sur les vallées de l'Yèvre, de l'Auron et de différents affluents comme le Moulon (1999)
- ❖ Règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'Information sur les Crues (RIC) du SPC Loire Cher Indre (2013)
- ❖ Etude hydraulique sur le Cher et ses affluents sur le territoire de Montluçon dans le cadre de la révision du PPRI (en cours)
- ❖ Etude COMIREM sur la Théols dans le département de l'Indre dans le cadre de l'élaboration du PPRI (en cours)
- ❖ Etude géomorphologique du bassin du Cher à Tours (2018)
- ❖ Etudes de dangers de digues
- ❖ ...

2 PHASES ET UN VOLET COMMUN

❖ **PHASE 1 : ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DU RISQUE INONDATION**

❖ **PHASE 2 : PROPOSITION D'UN PROGRAMME D'ACTION**

❖ **MODÉLISATION HYDRAULIQUE SUR LE BASSIN**

PHASE 1 - ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DU RISQUE INONDATION

- ❖ Analyse et exploitation de l'ensemble des données disponibles utiles aux besoins de l'étude
- ❖ Connaissance et évaluation du risque inondation en s'intéressant à l'aléa, aux enjeux exposés et aux impacts des inondations
- ❖ Gestion du risque inondation sur le bassin en traitant l'ensemble de ses composantes à travers les volets : prévision des crues, prévention des inondations (notamment préparation à la gestion de crise et réduction de la vulnérabilité) et protection contre les inondations

PHASE 2 - PROPOSITION D'UN PROGRAMME D'ACTION

Ce programme présentera de façon détaillée un ensemble cohérent, hiérarchisé et argumenté de solutions envisageables permettant de limiter le risque inondation sur le bassin du Cher.

DÉCLINÉ EN 3 VOLETS :

- ❖ la prévision des crues
- ❖ la prévention des inondations
- ❖ la protection contre les inondation

CES ACTIONS SERONT ÉVALUÉES SUIVANT 3 AXES :

Les impacts prévisibles : impacts sur le risque (aléa, enjeux, dommages et autre vulnérabilité), et impacts sur l'environnement, le cadre de vie et le bon état écologique des eaux ;

La mise en œuvre des actions : les moyens humains, matériels et financiers nécessaires, les délais de mise en œuvre, les acteurs de la mise en œuvre et du fonctionnement ;

Une analyse multicritère : ce dernier axe est un outil d'évaluation et d'aide à la décision qui ne repose pas uniquement sur des valeurs économiques (comparer plusieurs scénarii alternatifs dans des situations où aucune solution n'apparaît idéale, prendre en compte simultanément les aspects économiques, techniques, environnementaux, sociaux, patrimoniaux de chaque action).

MODÉLISATION HYDRAULIQUE SUR LE BASSIN DU CHER

Permettant d'affiner la définition des aléas et des actions envisagées

POUR LA PHASE 1 :

- ❖ Vérifier et remettre en cohérence les données recueillies ;
- ❖ Parfaire et restituer la compréhension des phénomènes, pour la présente étude d'une part, pour la prévision des crues d'autre part.

POUR LA PHASE 2 :

- ❖ Tester les effets cumulés des aménagements localisés envisagés ;
- ❖ Tester l'effet des modifications de gestion ou d'entretien envisagées ;
- ❖ Préciser et tester le positionnement, le dimensionnement et la gestion des protections généralisées éloignées (écrêtement dynamique et gestion des retenues) envisagées ;
- ❖ Améliorer autant que possible la prévision de crue.

ORGANISATION

MAITRISE D'OUVRAGE ASSURÉE PAR L'ÉTABLISSEMENT

- ❖ en partenariat avec les services de l'Etat et les animateurs de SAGE
- ❖ en lien étroit avec les différentes collectivités concernées

MONTANT PRÉVISIONNEL ET PLAN DE FINANCEMENT

PRESTATION : 200 000 € PORTAGE : 70 000 €

- ❖ **80 % (FEDER, ETAT/FPRNM)**
- ❖ **20% COLLECTIVITÉS (RÉGIONS / DÉPARTEMENTS)**

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2018 - PRÉPARATION

- ❖ Juin–Septembre : recensement des études/données/outils et préparation des pièces du marché
- ❖ Septembre : lancement de la consultation
- ❖ Décembre : notification du marché

2019-2020 - RÉALISATION

- ❖ Janvier 2019 : démarrage de la prestation
- ❖ Janvier-Septembre 2019 : phase 1 « diagnostic »
- ❖ Octobre 2019-Juin 2020 : phase 2 « stratégie et programme d'actions »